

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE GRIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

SÉANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2015.

L'An Deux Mille Quinze mardi 22 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : P. RIO – D. ATIG – F. OGBI – S. LAATIRISS – C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – S. BELLAHMER – P. LOUISON – J. BORTOLI – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE – A. QAROUACH – M. SOILHI – Y. BOUKANTAR – M. RAMI – I. GRENOUILLAT – C. RENKLICAY – L. HERGAUX – C. M'PIANA – S. GAUBIER.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Y. LE BRIAND REPRÉSENTÉE PAR C. VAZQUEZ, E. ETE REPRÉSENTÉE PAR D. ATIG, M. AUBRY REPRÉSENTÉE PAR F. OGBI, Y. ITOUA REPRÉSENTÉE PAR C. TAWAB KEBAY, C. MABANZA REPRÉSENTÉE PAR S. LAATIRISS, G. BAGAVANE REPRÉSENTÉE PAR P. TROADEC, T. DIAWARA REPRÉSENTÉE PAR Y. BOUKANTAR, S. GIBERT REPRÉSENTÉE PAR S. GAUBIER.

ABSENTS EXCUSÉS : S. BENDIAB – G.COMMISSIONE – G. BINOIS – K. OUKBI -A. LAMOTHE – A. ZERKAL.

Nombre de conseillers en exercice : 35

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 21

DÉLIBÉRATION DEL-2015-0071 : Dotation Politique de la Ville (DPV) 2015.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-1, L2334-40 à L2334-41, R. 2334-36 à R. 2334-38,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur NOR : INT B1309210C du 23 avril 2013,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur NOR : INT B1507982N du 8 juin 2015, instruction relative à la dotation politique de la ville (DPV) pour 2015,

Vu l'article 107 de la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015,

Considérant le projet d'investissement proposé au financement de la DPV 2015 dans le projet de convention,

Délibère et,

Approuve le projet déposé au titre de la DPV 2015 au titre du financement de dépenses d'investissement pour un montant total HT de **2 207 274,83 €**, tel que décrit en annexe.

Sollicite auprès de l'État le financement de ces projets au taux maximum dans le cadre de la DPV 2015, soit 80% pour l'ensemble du projet d'investissement.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention attributive de subventions de la DPV,

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. RIO", written over a faint grid.

Philippe RIO

Vote à l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : **05 OCT. 2015**

Transmise en Préfecture le : **05 OCT. 2015**

NOTE EXPLICATIVE DPV 2015

Intitulé du projet : Centre Technique Territorial

Éléments de contexte :

La reconstruction du Centre Technique Territorial de Grigny, anciennement appelé Centre Technique Municipal (CTM), est liée à la restructuration du quartier du Damier définie dans le cadre de la convention pluri-annuelle de rénovation urbaine, ainsi qu' au regroupement d'activités municipales jusqu'alors dispersées dans la commune.

Les ateliers municipaux actuels doivent être démolis pour laisser place au nouveau projet urbain : ouverture et agrandissement de la place du Damier vers le futur centre ville, en direction du franchissement de l'autoroute A6 et de l'avenue Émile Aillaud.

Cette ouverture, élément essentiel de la restructuration urbaine de ce secteur, permettra de revitaliser les commerces existants et de recréer une dynamique de commerces et d'activités en interface avenue Émile Aillaud – Place du Damier.

Le programme du nouveau Centre Technique Territorial a été arrêté en collaboration avec les différents services de la régie municipale existant ainsi qu'avec les nouveaux services qui y seront associés ; les maîtres d'œuvre de ce projet ont été désignés par procédure de concours courant décembre 2006.

Le projet du Centre Technique Territorial projette de regrouper l'ensemble des services techniques intervenant sur le territoire communal en un site unique et une équipe territorialisée de la communauté d'agglomération.

L'équipement totalisera 5 000 m² environ de surface hors œuvre. Le centre regroupera les métiers de la voirie, des espaces verts et de la propreté (compétence transférée à la communauté de l'agglomération), et les métiers du bâtiment, du garage, du roulage et de la logistique – fêtes et cérémonies y compris le magasin général ainsi que la lingerie et une salle de formation.

Objectifs du projet :

- Un outil au service des collectivités : le Centre Technique doit permettre aux collectivités de travailler ensemble tout en répondant aux spécificités de chacune,
- une adaptabilité du bâtiment : le Centre Technique devra être en capacité de faire face aux changements d'usage, de technologie,
- un confort et une qualité d'usage : le bâtiment sera à la fois un lieu et un outil de travail pour des agents,
- un souci de qualité environnementale : le projet s'inscrit dans une perspective de développement durable et s'efforce donc de réduire les impacts environnementaux négatifs,
- une volonté d'accueillir les habitants,

Descriptif de la prise en charge des éléments de projet non encore commencés :

Il est proposé de faire porter sur la D.P.V 2015 les lots non encore commencés portant sur les agencements et équipements intérieurs et sur les aménagements extérieurs.

TRAVAUX NON COMMENCES NON ENGAGES.

Priorité 1 de financement de la Dotation Politique de la Ville :

1- Lot 3 : Aménagements intérieurs :

- Plâtrerie,
- Menuiseries intérieurs,
- Revêtements de sols,
- Revêtements muraux,
- Peinture

2- Lot 4 : Énergies/Fluides

Lot 4-1 Électricité : Partie distribution intérieure dans les ateliers techniques déduits du marché initial et réintégré par voie d'avenant.

- généralités, prise de terre/liaisons équipotentielles, alimentation bt, réseau secouru onduleur, tableaux électriques, lignes et équipement des locaux, éclairage extérieur, éclairage de sécurité type autonome, équipement d'alarme incendie de type 4, alarme technique, téléphone, câblage informatique et téléphonique, télévision, contrôle d'accès...

Lot 4-3 Chauffage Ventilation Climatisation CVC :

- généralités, chauffage, distribution calorifique, émission calorifique, ventilation double flux, échangeur d'air géothermique, ventilation simple flux hors logement, ventilation naturelle, ventilation simple flux des logements, climatisation, régulation calorifique dans les logements...

Lot 4-4 Ascenseur :

- généralités, ascenseur, ventilation gaine, conformité...

Priorité 2 de financement de la Dotation Politique de la Ville :

3- Équipements : Mobilier, informatique, rayonnage, téléphone, câblage, alarme...

4- Parking extérieur des agents et des visiteurs : Terrassements, voirie, assainissement, tranchées, fourreaux, éclairage public, espace vert, clôtures

5- Équipements de sécurité pour déchetterie : fourniture et pose des équipements de sécurité pour déchetterie comprenant la réalisation de garde-corps ainsi que protection de quai.


TABLEAU DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Priorité 1 de financement de la DPV :

Descriptif Fluides/Énergies	Prix total HT
Électricité	463 071,99 €
Chauffage Ventilation	503 328,80 €
Ascenseur	28 123,20 €
TOTAL HT 1	994 523,99 €

Descriptif Aménagements intérieurs	Prix total HT
Plâtrerie	257 428,87 €
Menuiseries intérieures	199 365,67 €
Revêtements de sols	96 139,54 €
Revêtements muraux	18 558,46 €
Peinture	75 420,84 €
TOTAL HT 2	646 913,38 €

Priorité 2 de financement de la DPV :

Envoyé en préfecture le 05/10/2015
 Reçu en préfecture le 05/10/2015
 Affiché le 
 ID : 091-210102860-20151005-DEL_2015_0071-BF

Descriptif Équipements	Prix total HT
Mobilier	31 796,03 €
Rayonnage	38 562,90 €
Câblage, alarme, vidéo	103 712,49 €
TOTAL HT 3	174 071,42 €

Descriptif Parking	Prix total HT
Terrassements	32 188,07 €
Voirie	56 194,96 €
Assainissement	22 233,50 €
Tranchées	4 100,00 €
Fourreaux – Génie civil	1 320,00 €
Éclairage public	23 476,56 €
Espace vert	4 392,45 €
Clôtures	22 000,00 €
TOTAL HT 4	165 906,04 €

Descriptif Équipements de sécurité	Prix total HT
Fourniture et pose des équipements de sécurité pour déchetterie	225 860,00 €
TOTAL HT 5	225 860,00 €

TOTAL GENERAL HT 1+2+3+4+5	2 207 274,83 €
-----------------------------------	-----------------------

Public ciblé :

70 à 80 agents en résidence journalière et environ 100 personnes en passage journalier.

Territoires concernés par l'action :

Grigny

Échéancier de réalisation de l'opération et des dépenses :

Septembre 2015 > Janvier 2016

Plan de financement :

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Travaux	2 033 203,41 €	DPV	1 765 819,86 €
Équipements	174 071,42 €	Ville de Grigny	441 454,97 €
TOTAL H.T.	2 207 274,83 €	TOTAL H.T.	2 207 274,83 €

Le montant de la subvention sollicitée est de 1 765 819,86 € représentant 80% du montant des dépenses prévisionnelles.